



PRATIQUE
60%



THÉORIE
40%

FORMEZ VOTRE PERSONNEL À LA PRÉVENTION ET À L'INTERVENTION FACE À UNE SITUATION D'URGENCE



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au futur Sauveteur Secouriste du Travail d'intervenir face à une situation d'accident du travail et contribuer à la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.

PUBLIC

L'ensemble du personnel.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise.
- Être capable de protéger de façon adaptée.
- Être capable d'examiner la victime.
- Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée.
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

- Le livret aide-mémoire dématérialisé consultable sur notre Espace Documentaire en ligne. (Accès illimité).
- L'aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085)



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

DURÉE

14 heures (soit 2 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum : 4 apprenants
Effectif maximum : 10 apprenants

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

7 heures (soit 1 jour) tous les 2 ans

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 2 ans, sous réserve de suivi de l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives
Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

INRS/SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4141-3-1 et R4224-15 du Code du Travail
Document de référence de l'INRS

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Habilitation Assurance Maladie Risques Professionnels et INRS
Formation d'Acteurs SST
n°H36196/2021/SST-1/O/13



INTERVENANT(S)

Titulaire du certificat de Formateur SST, certifié par l'Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Epreuves certificatives à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, ainsi que d'un échange et un questionnaire simple par le formateur, selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Le SST et la santé au travail

- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Les définitions et indicateurs en SST
- Le cadre juridique du SST

L'alerte et la protection des populations

- L'alerte à la population
- Réagir en cas d'attaque terroriste

La prévention des risques professionnels dans l'entreprise/établissement

- Les interlocuteurs en matière de prévention
- Conduite à tenir face à une situation à risque
- La description d'une situation dangereuse
- Les mesures de prévention et de protection
- Conduite à tenir face au risque de transmission du COVID-19
- Conduite à tenir si un cas de COVID-19 survient dans l'entreprise

Protéger

- Repérer les situations dangereuses et supprimer le danger ou isoler le danger
- Les dégagements d'urgence

PARTIE PRATIQUE | 60%

Pour chaque module, des exercices pratiques et des mises en situation seront réalisés. La circulation du SARS-CoV-2 nécessite de maintenir un certain nombre de mesures lors des formations afin de prévenir les risques de contamination toujours présents. Il sera également consacré un temps d'information spécifique à la prévention des risques de transmission du virus.

La victime saigne abondamment

- Les saignements abondants
- Les gestes associés
- Cas particuliers (interrompre la circulation du sang du membre, corps étranger, saignement de nez, vomissements, rejets de sang par la bouche de type crachats...)

La victime s'étouffe

- L'obstruction grave ou partielle des voies aériennes
- Les gestes associés (pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes, etc.)

La victime se plaint d'un malaise

- La mise au repos
- Les signes du malaise
- L'AVC et l'accident cardiaque
- Le questionnement de la victime et des témoins
- L'alerte
- Les cas particuliers (prise habituelle de médicament ou de sucre, malaises provoqués par la chaleur, prévention des malaises vagues)

Examiner

- Déceler une urgence vitale
- Faire transmettre ou transmettre les informations aux secours

Faire alerter ou alerter

- Les moyens d'alerte
- Les numéros d'urgence
- Le message d'alerte

Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas



PROGRAMME

PARTIE PRATIQUE | 60% (SUITE)

La victime se plaint de brûlures

- Les différents types de brûlures
- Conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques
- Cas particuliers : les brûlures électriques, les brûlures internes par ingestion ou inhalation

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

- Les traumatismes (cou, tête, etc.)
- Les traumatismes de membres
- Stabiliser le rachis cervical

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- L'identification de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Le conditionnement du segment de membre sectionné

La victime ne répond pas, mais elle respire

- La vérification de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La PLS
- Les cas particuliers (le nourrisson, l'enfant, la victime présente des convulsions)

La victime ne répond pas et ne respire pas

- La prise en charge d'une victime qui ne répond pas et ne respire pas
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- La mise en œuvre d'un défibrillateur automatique externe (DAE)
- Les cas particuliers

